



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Muriel Ressiguier  
Députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault

Montpellier, le 30 août 2021

### **UN VOLONTAIRE POUR EXPLIQUER LA LAÏCITE À BLANQUER ?**

La campagne de communication sur la laïcité, destinée à être diffusée dans les établissements scolaires, sème la confusion et dévoie les principes de la laïcité.

En effet, en quoi la laïcité est censée « permettre à Eva et Kellijah d'être inséparables tout en étant différents » ou encore de « permettre à Milhan et Aliyah de rire des mêmes histoires »

M. Blanquer semble avoir la mémoire qui flanche, il gagnerait à revenir aux fondamentaux et à relire la loi de 1905 sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, qui pose les bases de la laïcité. « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

Rien à voir avec les affiches de la campagne de communication, qui stigmatisent les gens en fonction de leur couleur de peau et de leur prénom, censés renvoyer à des religions supposées qui seraient un problème pour la laïcité qu'il faudrait donc réaffirmer. Or, la France est multiple et ses racines sont diverses.

Cette campagne véhicule une vision post-coloniale dont il serait plus que temps de se défaire.

Rappelons également à M. Blanquer que s'il veut porter les principes et les valeurs de la laïcité, il peut commencer par s'engager à ne plus financer les établissements privés, notamment ceux à but confessionnel.

On peut aussi se demander ce qu'aurait pensé l'observatoire de la laïcité créé en 2007, d'une telle campagne, mais nous ne le saurons jamais car il a été supprimé en mai dernier sous l'impulsion de M. Blanquer et de Mme Schiappa.

Dans la période actuelle, où la laïcité est si souvent mal comprise ou instrumentalisée, le Ministre de l'Education joue un jeu dangereux. Ne soyons pas dupes !

*Muriel Ressiguier,*

*Députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault.*